TROISIEME PARTIE (suite)

L'Anthropocène comme expérience de pensée : quelle portée pour l'enseignement et la recherche juridique au Japon ?, Isabelle GIRAUDOU, Professeure à l'Université de Tokyo, Japon.

15h00-15h30 : débat
Discutant : Gaël BESSON,
Chargé des cours de l'Université Hosei, Tokyo, Japon.

15h30-16h00 : pause

QUATRIEME PARTIE

L'influence du droit français sur la protection sociale et le droit social au Japon

16h00-17h30
Présidence : Loïc LEVOYER,
Professeur à l'Université de Poitiers, France.

Le financement de la sécurité sociale en droit japonais ; réflexions comparatives avec le système français, Yuki SEKINE, Professeure à l'Université de Kobe, Japon.

Différence et égalité dans le droit à l'éducation au Japon, Masato IWAGAKI, Professeur adjoint à l'Université départementale de Nara, Japon.

17h20-17h50 : débat
Discutante : Hitomi NAGANO, Professeure à l'Université de Sophia, Tokyo, Japon.

CLÔTURE

17h50-18h00

***Nihon-EuropA* : 10 ans de relations franco-japonaises,** Pierre-Yves MONJAL, Professeur à l'Université de Tours, fondateur du réseau Nihon-EuropA, France.

Membres de l'équipe de traduction

Professeurs Ken HASEGAWA, Masahito TADANO et Hiroshi OTSU

Yuichiro KANAI, Maître de conférences (adjoint) à l'Université Métropolitaine de Tokyo, Japon.

Izuki HIGUCHI, Doctorante de l'Université Keio, Tokyo, Japon.

Kenji TSUJI, Doctorant de l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

Ryo FURUKI, Doctorant de l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

Membres de l'équipe d'organisation

Coline MARQUET, Ingénieure d'études à l'Université de Poitiers, France

Naoki MATSUO, Doctorant de l'Université Hosei, Tokyo, Japon

Kenta OCHIAI, Etudiant au cours de maîtrise de l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

Ryusei MIZOTE, Etudiant au cours de maîtrise de l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

Création graphique

Xavier HOUILLER, Université de Tours, France

Colloque organisé par l'Institut de droit public de la Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université de Poitiers (France) et l'Institut du droit comparé à la Faculté de droit de l'Université Meiji (Japon), dans le cadre des 10 ans du réseau *Nihon-EuropA* dirigé par Pierre-Yves MONJAL, Emmanuel AUBIN, Professeurs de droit public à l'Université de Tours et Loïc LEVOYER, Professeur de droit public à l'Université de Poitiers (France) et sous le patronage de la Fondation Franco-Japonaise Sasagawa.

18-19 mars 2025
Université Meiji - Tokyo

COLLOQUE INTERNATIONAL FRANCO-JAPONAIS

10 ans du réseau *Nihon-EuropA*
Fondé et co-dirigé par Pierre-Yves MONJAL, Pr. Dr., - Chaire européenne Jean Monnet - à l'Université de Tours (France)

Direction scientifique
Loïc LEVOYER, Pr. Dr. à l'Université de Poitiers (France),
co-directeur du réseau *Nihon-EuropA*
Hiroshi OTSU et Hideki ETO, Pr. Dr. à l'Université de Meiji (Japon)

Le droit vecteur de la F/francophonie : l'exemple du Japon

PROGRAMME

COLLOQUE INTERNATIONAL FRANCO-JAPONAIS
10 ans du réseau *Nihon-EuropA*

Le droit vecteur de la F/francophonie : l'exemple du Japon

18-19 mars 2025

Campus Surugadaï, bâtiment "Global Front", 3ème étage, salle 4031

Mardi 18 mars 2025

9h00-9h10 : Discours de bienvenue
Heinrich MENKHAUS,
Professeur à l'Université Meiji, Directeur de l'Institut du droit comparé à la Faculté de droit de l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

9h10-9h30 : Introduction du colloque
La F/francophonie juridique par-delà la langue française,
Loïc LEVOYER, Professeur à l'Université de Poitiers, France.

PREMIÈRE PARTIE

L'influence du droit français sur le droit constitutionnel japonais

9h30-12h00
L'influence sur les principes constitutionnels
Présidence : Ken HASEGAWA,
Professeur émérite à l'Université Kogakuin, Tokyo, Japon.

Deux Constitutions japonaises et la théorie française de la souveraineté du peuple, Hiroshi OTSU, Professeur à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

Regard croisé sur la Constitution française de 1958 et japonaise de 1947, Samy BENZINA, Professeur à l'Université de Poitiers, France.

Quota et parité : régime de l'égalité des sexes en politique, Yasue NUKATSUKA, Professeure émérite à l'Université de Tohoku, Sendai, Japon.

Pouvoir constituant et « constitutionnalisme global », Hajime YAMAMOTO, Professeur à l'Université Keio, Tokyo, Japon.

11h30-12h00 : débat
Discutante : Yukiko OGAWA, Maître de conférences (adjoint) à l'Université Teikyo, Tokyo, Japon.

12h00-13h30 : déjeuner

13h30-16h00
L'influence sur les "institutions constitutionnelles"
Présidence : Pierre-Yves MONJAL,
Professeur à l'Université de Tours, France.

Régime parlementaire face à la majorité relative, Takashi TOKUNAGA, Professeure à l'Université Wako, Tokyo, Japon.

Contentieux constitutionnel et "judicial review", Hideki ETO, Professeur à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

Les barrières à l'accès au juge administratif japonais, Gaël BESSON, Chargé des cours de l'Université Hosei, Tokyo, Japon.

Révision constitutionnelle, Takeshi INOUE, Professeur à l'Université Kwansei Gakuin, Nishinomiya, Japon.

15h30-16h00 : débat
Discutant : Loïc LEVOYER, Professeur à l'Université de Poitiers, France.

16h00-16h20 : pause

16h20-18h20
L'influence sur les droits fondamentaux
Présidence : Ryuichi OZAWA,
Professeur émérite à l'Université des médecins Tokyo-Jikei-Kai, Tokyo, Japon.

Le droit au respect de la dignité du patient : comment peut-on renforcer les protections juridiques des personnes les plus vulnérables ?, Maki KOBAYASHI, Professeure à l'Université Aichi, Nagoya, Japon.

Comparaison du statut constitutionnel des étrangers en France et au Japon, Emmanuel AUBIN, Professeur à l'Université de Tours, France.

Notion moderne du droit de l'homme et son actualité contemporaine, Sho MIZUBAYASHI, Professeur adjoint à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

17h50-18h20 : débat
Discutante : Misato TANAKA, Maître de conférences à l'Université Seijo, Tokyo, Japon.

NIHON EUROPA
日本ヨーロッパ

Mercredi 19 mars 2025

DEUXIÈME PARTIE

L'influence du droit français sur le droit privé et le droit d'urbanisme au Japon

9h00-11h30
Présidence : Mitsuo TSUZUKI,
Professeur à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

L'influence du droit français sur le droit contractuel japonais, Aya OSAWA, Professeure à l'Université Hosei, Tokyo, Japon.

Regard français sur la réforme du droit des contrats au Japon, Béatrice JALUZOT, Maître de conférences à Sciences-po Lyon, Directrice de l'Institut d'Asie orientale (CNRS UMR 5062), France,

L'influence du droit français sur le droit de propriété au Japon, Yugen KUDO, Professeur à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

Droits de la copropriété au Japon et en France : de la lutte contre les copropriétés en difficulté vers le droit à un logement décent, Hitoshi TERAO, Fellow à l'Université de Niigata, Japon.

11h00-11h30 : débat
Discutante : Keiko YOSHII,
Professeure à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

11h30-13h00 : déjeuner

TROISIEME PARTIE

L'influence du droit français sur l'action publique transnationale et la métamorphose de la théorie japonaise du droit public contemporain

13h00-15h30
Présidence : Masahito TADANO,
Professeur à l'Université Hitotsubashi, Tokyo, Japon.

L'influence du droit français sur les finances publiques japonaises, Takumaro KIMURA, Professeur à l'Université de Chiba, Japon.

Régionalisme et fédéralisme sous la mondialisation au Japon, Yusuke KUBOTA, Professeur adjoint à l'Université Sensyu, Tokyo, Japon.

L'influence de la France dans l'accord de partenariat économique Union européenne-Japon, Pierre-Yves MONJAL, Professeur à l'Université de Tours, France.